

**RODOLPHE
BARRY**

**POUR DONNER
UN NOUVEAU SOUFFLE
À GUYANCOURT**

LISTE INDÉPENDANTE ET D'INTÉRÊT LOCAL
NOS 84 ENGAGEMENTS

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

P4-5

CADRE DE VIE

P6-7

**ANIMATION
DE LA VILLE**

P8-9

VIE MUNICIPALE

P10-11

**JEUNESSE
ET SÉNIORS**

P12-13

ÉQUIPE

P14-15



Les 15 et 22 mars 2020, vous élierez votre nouveau conseil municipal et vos élus communautaires pour les 6 prochaines années.

Je suis candidat pour être votre prochain Maire.

Marié et père de trois enfants, Guyancourtois, **je connais notre territoire depuis plus de 40 ans**, époque pendant laquelle j'ai fréquenté le collège Paul Éluard.

Avec mon équipe, notre objectif est de donner à Guyancourt une dimension plus humaine, pour mieux y vivre ensemble. Nous voulons **donner un Nouveau Souffle** à notre Ville et la faire entrer pleinement dans le XXI^{ème} siècle.

C'est un engagement moral très fort ; les femmes et les hommes à mes côtés sont également attachés **aux valeurs** d'équité, de respect, de responsabilité, de courage et à l'intérêt général.

J'ai la conviction que seule une nouvelle équipe municipale donnera ce **Nouveau Souffle** dont notre ville a besoin.

Fort de mon expérience d'ancien élu municipal et de conseiller communautaire, de celle de conseillers municipaux sortants, associée aux compétences de l'équipe « **Ensemble, Agissons Pour Guyancourt** », nous avons construit un programme ambitieux et réaliste prenant en compte vos souhaits et vos aspirations exprimés lors de nos nombreuses rencontres.

Je mesure aussi pleinement les enjeux qui feront de Guyancourt une commune qui saura tirer parti des innovations les plus récentes,

dans le respect de son identité et du bien-être de ses habitants :

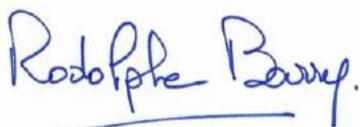
- Une **urbanisation réfléchie**, s'harmonisant avec les projets innovants du développement durable et le respect de la biodiversité,
- Un renforcement de la **tranquillité publique**, avec de nouveaux moyens techniques et une présence humaine accrue sur le terrain,
- Un intérêt particulier envers **nos jeunes** qui représentent **l'avenir**,
- Un projet privilégiant **l'échange et la transmission** entre les **générations**,
- Un meilleur **rayonnement culturel et sportif** de notre ville.

Parce que **nous respectons l'argent de vos impôts**, tous ces axes forts de notre programme s'inscrivent dans une parfaite maîtrise financière, **sans augmentation de la fiscalité**.

Nos méthodes de travail seront **participatives, collégiales et transparentes**. Nous mettrons en place de nouvelles instances de concertation et des outils technologiques indispensables pour que chaque Guyancourtois s'approprie sa ville au travers de ses projets.

J'honorerai mes mandats de maire et de conseiller d'agglomération jusqu'à leur terme et je m'y consacrerai pleinement.

Guyancourt mérite un véritable renouveau.
Dès le premier tour, manifestez votre désir de changement
en votant avec confiance pour
« Ensemble, Agissons Pour Guyancourt »
Vous pouvez compter sur moi comme je compte sur vous.





LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE COMMENCE PRÈS DE CHEZ SOI

Face à l'urgence climatique au niveau mondial, la nécessité d'un développement durable et d'une diminution de nos émissions de gaz à effet de serre est aussi une priorité au niveau local, celui de la proximité qui permet d'agir plus rapidement.

Nous voyons dans ce défi une formidable opportunité d'innover, de créer de l'activité et des nouvelles solidarités.

Notre politique de protection de notre environnement naturel, si riche à Guyancourt, mettra en œuvre des engagements très ambitieux et réalisables localement, basés sur l'exemplarité et le pragmatisme.

Tous les investissements nécessaires à cette politique seront maîtrisés et sans impact sur la fiscalité locale.

Nous présentons ici des actions propres à la préservation de l'environnement. Mais une politique de développement durable, transversale à l'ensemble du programme, influencera aussi tous nos autres engagements dans les domaines économiques et sociaux.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'ÉCOLOGIE

1. Nommer **un élu**, Maire-adjoint, **en charge du « Développement Durable »** qui étudiera toutes les décisions prises par la municipalité quant à leurs impacts sur la biodiversité et le changement climatique.
2. Mettre en œuvre toutes les actions permettant de **réduire les émissions de CO₂** générées par les activités municipales.
Un indicateur permettant de mesurer les effets de nos actions sera mis en place en début de mandat. Un bilan annuel sera communiqué aux Guyancourtois.
3. Optimiser l'utilisation de la flotte automobile de la ville, grâce à son renouvellement par des véhicules électriques ou à très faibles émissions de CO₂, à leur mutualisation par tous les services et par la mise en place de transports alternatifs.
4. Construire un nouveau **Centre Technique Municipal (CTM)** bâtiment Haute Qualité Environnementale (HQE), en utilisant toutes les innovations technologiques. Ce nouveau CTM permettra le regroupement de tous les services concernés, dispersés actuellement sur toute la ville. Pour sa conception, nous engagerons une réflexion avec les agents municipaux afin de concevoir le meilleur environnement de travail adapté aux contraintes des différents métiers.
5. Associer à cet investissement la création **d'une cuisine centrale**, permettant la mise en place d'une **restauration** avec des produits issus des **circuits courts/produits labellisés bio**. *Pourquoi acheter au bout du monde ce que l'on trouve au bout du chemin ?* Nous maîtriserons la chaîne de production des repas nous permettant ainsi d'optimiser leurs coûts. Cet équipement fournira toutes les écoles et le restaurant municipal. A terme, il pourra s'élargir au portage de repas pour les personnes qui en feront la demande (séniors, personnes isolées ...) sous conditions de ressources.
6. Étendre **les éclairages publics intelligents** sur l'ensemble de l'espace public, avec un traitement particulier pour les passages piétons.
7. Engager une réflexion pour **réduire les surfaces imperméabilisées** (béton, enrobés ...) sur les nouveaux aménagements, mais aussi sur les aménagements existants.
8. Accroître **les zones ombragées** par la plantation d'arbres de grande taille. Le Mail des Saules et certains grands axes seront des priorités. L'été, de grands bacs à arbres seront installés, avec l'accord des commerçants, pour agrémenter leur terrasse.
9. Développer les **zones mellifères** et l'apiculture urbaine.
10. Soutenir la création de **jardins partagés** par la mise à disposition de parcelles de terrain appartenant à la ville, dans l'objectif de créer des liens solidaires, éducatifs et intergénérationnels. Des professionnels de la ville pourront accompagner et partager leurs compétences et savoir-faire avec les habitants.
11. Collecter **les verres et les déchets verts à domicile**.
12. Définir les principes de **construction durable** appliqués à la ZAC SQY Est, quartier dit « des Savoirs » Voir engagement n°23.



POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Notre ville est marquée par une urbanisation héritée des années 1980 et du « tout voiture ». C'est une somme de quartiers où le village initial ne joue plus son rôle central. Il faut recréer une unité et répondre aux défis du XXI^{ème} siècle. **De l'esprit de quartier, passons à l'esprit de ville !** Faisons de Guyancourt une ville **embellie**, plus **sûre**, plus **humaine** et **attrayante** où chaque habitant, commerçant et artisan puisse s'épanouir.

UNE VILLE PLUS SÛRE

- 13. Développer un véritable réseau de vidéo-protection** qui permettra de lutter efficacement contre la délinquance. Nous déploierons jusqu'à 70 caméras de vidéo-protection d'ici 2026. A terme, ce service de supervision pourrait s'étendre aux copropriétés qui se seront équipées de vidéo-protection et qui en feront la demande.
- 14. Renforcer considérablement les effectifs de la police municipale.**
 - La prévention constituera une priorité et le dialogue sera privilégié.
 - Nous augmenterons l'effectif des policiers municipaux jusqu'à 30 agents. Ils seront dotés de moyens adaptés, leur permettant d'assurer la sécurité des citoyens.
 - L'amplitude des horaires de la police municipale sur le territoire sera étendue la nuit et le week-end.
- 15. Mettre en place un dispositif de « Protection Citoyenne »,** strictement encadré par une convention entre la ville, la préfecture et les forces de police (municipale et nationale).
- 16. Rendre le stationnement résidentiel gratuit** pour les Guyancourtois, à hauteur d'un véhicule par foyer, dans les zones actuellement payantes.
- 17. Consulter les Guyancourtois sur une généralisation de la limitation à 30km/h de la circulation** en centre-ville pour faciliter la cohabitation entre vélos, piétons et automobiles.



URBANISME ET LOGEMENT

18. Protéger et préserver les terres agricoles. Aucune nouvelle construction ne sera réalisée. Seules les friches existantes ou les ZAC pourront être exploitées.

19. Adapter notre politique de l'habitat en veillant à **diversifier les types de logements** permettant ainsi un meilleur équilibre, en respectant la loi SRU (25% de logement sociaux).

20. Parmi les mécanismes utilisés, nous ferons la promotion de **l'acquisition de logements sociaux** par leurs occupants afin qu'ils puissent se constituer un patrimoine. Nous offrirons **un parcours résidentiel adapté** à la demande des Guyancourtois et faciliterons la réduction trajet domicile-travail.

21. Régénérer le quartier du Pont-du-Routoir.

Nous ferons appel à tous les partenaires (Versailles Habitat, les Conseils Départemental et Régional) pour améliorer :

- la résidentialisation,
- la performance énergétique des bâtiments existants,
- l'embellissement des espaces verts ...

Nous mènerons aussi des actions spécifiques et innovantes autour de l'insertion professionnelle et du développement économique (ressourcerie, boutiques éphémères, espaces de travail partagé ...).

22. Créer un observatoire de la qualité et de l'entretien de l'immobilier social. Nous mettrons en place des visites régulières de toutes les parties communes de chaque résidence sociale par un référent ville accompagné d'un représentant de la police municipale, du bailleur et des locataires pour veiller à la qualité de vie des résidents.

23. Dessiner le futur quartier de la ZAC Saint-Quentin Est / « Friche Thalès » qui sera développé autour de la future gare de la ligne 18 du métro du Grand Paris, confirmée pour 2030.

C'est un projet structurant pour notre ville et Saint-Quentin-en-Yvelines. Les premières études de cadrage de l'aménagement de la ZAC vont commencer et dureront environ 18 mois. Nous saisissons cette opportunité pour définir, avec les Guyancourtois, avec nos partenaires (SQY, Département, Région, EPA Paris-Saclay ...) et les professionnels retenus, le « **Quartier que Nous Voulons** ».

Nous souhaitons promouvoir la mise en œuvre du premier **éco-quartier** de Guyancourt, porteur **d'innovations sociales et environnementales**, un démonstrateur, une vitrine de l'aménagement durable des villes de demain (espaces verts, circulation douce, lieux de convivialité, utilisation des technologies numériques ...). Le bien-être de ses habitants, du quartier mais aussi de tous les Guyancourtois, sera au cœur de nos préoccupations. Ce nouveau quartier sera doté de tous les équipements collectifs de proximité. Grâce à l'étroite collaboration avec la communauté d'agglomération - SQY disposant de toutes les compétences requises, nous maîtriserons **sa mise en œuvre progressive** comme la production des logements et des services associés, afin de faciliter **l'intégration des nouveaux habitants, des nouvelles activités commerciales et des entreprises dans notre ville.**

Les premières constructions verront probablement le jour vers 2023. Nous intégrerons à ce projet la construction d'un nouveau **Stade Nautique** (voir engagement n°45).

COMMERCE

24. Créer un poste de **responsable du commerce et de l'artisanat**. Il travaillera en lien avec un élu dont la délégation sera de redynamiser le commerce de proximité.

25. Aider les commerçants à se constituer en **association** pour mettre en place une relation pérenne **de partenariat avec la ville** dans l'objectif de les soutenir dans leurs actions de promotions et d'animations commerciales régulières.

26. Créer un « **Pass fidélité** » permettant l'accès aux offres spéciales chez les commerçants et artisans guyancourtois qui souhaitent adhérer au projet.

27. Promouvoir le marché de la ville (Pont-du-Routoir), en prospectant d'autres commerces forains et/ou ambulants afin de diversifier l'offre (AMAP, produits locaux ...).

28. Créer des marchés thématiques (Bio, « marché paysan », Noël ...) aux quartiers des Saules et du Village.



POUR UNE VILLE ANIMÉE ET VIVANTE, ATTENTIVE ET CONFIANTE ENVERS SES ASSOCIATIONS ET DANS LA CRÉATIVITÉ DES GUYANCOURTOIS

Notre équipe est soucieuse de proposer une politique culturelle diversifiée et accessible à tous. Nous accompagnerons toutes les associations afin de développer leurs projets. L'animation de la ville se fera en concertation avec le tissu associatif et les Guyancourtois. Les associations sportives et culturelles seront soutenues dans leur volonté de faire émerger des talents.

CULTURE

Démocratiser sa diffusion

- 29.** Diversifier la programmation des équipements culturels de la ville pour prendre en compte tous les âges et les goûts culturels des Guyancourtois.
- 30.** Consulter les membres des Conseils de quartiers dans le choix de la programmation culturelle de leur maison de quartier et, plus généralement, les habitants par le biais des réseaux sociaux et des outils collaboratifs qui seront mis en place progressivement pendant le mandat.

Démocratiser les pratiques

- 31.** Développer la pratique musicale des instruments du monde au sein de l'École municipale de musique et la pratique des danses du monde et des régions françaises au sein de l'École municipale de danse en tenant compte de la notion de diversité culturelle.

Valoriser la perméabilité entre les acteurs culturels

- 32.** Aider les projets inter-associatifs pour créer du lien entre les associations.

Faciliter l'émergence de talents

- 33.** Négocier des « Première partie » d'artistes professionnels permettant aux comédiens, danseurs et musiciens guyancourtois de s'exprimer.
- 34.** Favoriser la venue d'artistes renommés, y compris dans le cadre d'avant-premières ou de spectacles en rodage.
- 35.** Donner accès aux salles d'expositions guyancourtoises à nos talents.
- 36.** Mettre en place de nouveaux supports de diffusion dans les rues, les parcs et les jardins de la ville pour permettre l'expression des talents guyancourtois.
- 37.** Étudier la labellisation de l'École municipale de musique en Conservatoire pour affirmer l'excellence de l'enseignement musical.

ÉVÉNEMENT COMMUNAL

38. Créer un événement d'envergure communale autour de la diversité culturelle et générationnelle afin d'impulser une dynamique collective dans notre ville. C'est en concertation avec ses habitants et en s'appuyant sur les associations, les équipements et les services de la ville que prendra naissance un tel projet.

VIE ASSOCIATIVE

Renforcer la vie associative

39. Créer une maison des associations pour leur permettre de se réunir, de se former, d'établir des permanences, de mutualiser des moyens, d'informer et d'exposer auprès de tous les Guyancourtois.

40. Étendre l'accès des maisons de quartier et « villas » aux associations pendant les vacances scolaires et redéfinir les amplitudes horaires.

Transparence sur l'attribution des subventions

41. Partager les critères d'attribution des subventions avec tous les présidents d'association, au-delà de leur contrat d'objectif. De plus, une attention particulière sera portée à la prise en charge des adhérents en situation de handicap, aux actions concernant le développement durable, à l'émergence des talents.

Accompagnement scolaire dans le cadre associatif

42. Accompagner les associations qui proposeront des temps de soutien scolaire en amont des leurs activités sportives ou culturelles.

SPORT

Aide au développement des clubs

43. L'aide à l'accès au haut-niveau des compétiteurs sera soutenue et suivie par la ville en relation avec la Communauté d'Agglomération pour promouvoir l'excellence.

Équipements sportifs

44. Continuer la modernisation des équipements sportifs pour en améliorer les performances énergétiques (ventilation, chauffage, éclairage, sécurisation ...), définir, avec les jeunes, 2 nouveaux emplacements d'aires de Street Workout et moderniser les aires de jeux pour les plus jeunes.

45. Construire un nouveau Stade nautique.

La piscine A.P Viénot est un équipement maintenant sous dimensionné n'offrant plus suffisamment de créneaux pour les Guyancourtois et pour nos associations. Nous travaillerons à son remplacement, en concertation avec la Communauté d'Agglomération, en anticipation des aménagements de la ZAC SQY-Est / « Friche Thalès ». Les habitants, les associations et les établissements scolaires seront consultés. L'objectif est de poser la première pierre de ce nouvel équipement à mi-mandat.

Rencontres internationales

46. Devenir Centre de préparation aux Jeux pour « Paris 2024 » en tirant parti de la labellisation "Terre de Jeux" de SQY et de Guyancourt.

Ce sera l'occasion de recevoir les athlètes dans les équipements sportifs de la ville, d'assister à leurs entraînements et d'échanger sur leurs parcours.

47. Créer un programme de compétitions sportives et d'animations culturelles, à partir de la fin des jeux de Tokyo 2020 jusqu'à Paris 2024, avec les athlètes des trois villes jumelées.

48. Mettre en place des actions sportives et culturelles pendant les vacances scolaires, en partenariat avec les associations de la ville.





AGIR AVEC EXEMPLARITÉ POUR LES GUYANCOURTOIS

Ensemble, Agissons Pour Guyancourt veut renouveler et moderniser les pratiques de gouvernance. Nous voulons donner aux habitants plus de transparence dès la conception des projets structurants pour la vie des Guyancourtois et avant la prise de décision. Nous agissons toujours dans **l'intérêt du bien commun, le respect des équilibres financiers**, sans augmenter les impôts et en **évaluant** en permanence **nos politiques publiques**. Nous valoriserons les femmes et les hommes qui font de Guyancourt une ville agréable à vivre.

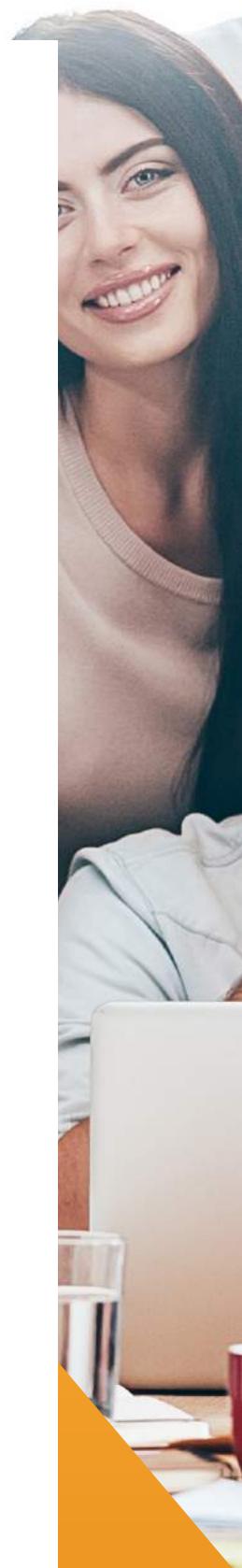
DÉMOCRATIE LOCALE - AGIR ENSEMBLE POUR UNE VILLE VIVANTE ET MODERNE

- 49.** Créer un poste d'élu dédié à la démocratie locale.
- 50.** Mettre en place des **Conseils de Quartier** dotés d'une charte de fonctionnement signée entre la ville et les membres du conseil. Ils seront, en particulier, chargés de l'élaboration des projets ouvrant droit aux budgets participatifs.
- 51.** Élargir le Conseil Municipal des Enfants à un **Conseil Municipal des Jeunes** incluant les collégiens et les lycéens.
- 52.** **Écouter les groupes minoritaires.** Ils disposeront d'une tribune élargie sur le site internet de la ville. Leurs propositions seront étudiées et mises en œuvre si elles contribuent à l'intérêt général.
- 53.** **Améliorer la communication municipale** permettant l'interaction avec les habitants via :
 - les réseaux sociaux (Facebook live mensuels ...)
 - la mise en place de panneaux d'informations dynamiques dans les lieux de passage.

VALORISER LE TRAVAIL DU PERSONNEL DE LA VILLE

- 54.** Développer le **bien-être au travail** par :
 - l'instauration du télétravail lorsque cela sera possible,
 - le développement de pratiques sportives,
 - l'accompagnement des parcours professionnels,
 - l'amélioration de l'environnement de travail.

Dans le cadre de la création du nouveau **Centre Technique Municipal** (voir engagement n°4) une démarche participative sera mise en place dès le début du mandat, pour collecter les besoins et définir le nouveau bâtiment.



ÉTHIQUE ET TRANSPARENCE

55. Signer la charte de confiance par tous les colistiers EAPG. Elle est disponible sur le site internet www.rodolphebarry2020.fr.
56. Proposer à tous les élus, lors du 1^{er} conseil municipal, de signer **une charte de fonctionnement** respectueux des commissions et des conseils municipaux. Cette charte est disponible sur le site internet www.rodolphebarry2020.fr.
57. Communiquer annuellement **un bilan de l'action municipale** engagée, lors d'un Conseil extraordinaire. Nous procéderons à une interruption de séance permettant un débat avec le public au cours duquel seront attribués les **budgets participatifs** aux projets **des conseils de quartier**.
58. Retransmettre les Conseils municipaux via internet.
59. Rodolphe Barry honorera ses mandats de maire et de conseiller d'agglomération jusqu'à leurs termes et s'y consacrera pleinement.

SERVIR LES HABITANTS

60. Mettre en place un **service de démarches administratives « à domicile »** sur rendez-vous, pour les personnes justifiant de difficultés à se déplacer.
61. Ouvrir des **permanences** régulières des **services municipaux**, de type « Mairie annexe », dans les quartiers éloignés de l'Hôtel de ville (Saules / Parc, Garennes, Europe).
62. Créer une **plateforme numérique de participation citoyenne** permettant de partager les savoirs et de fluidifier la communication élus / habitants / services municipaux. Elle sera aussi utilisée par les Conseils de Quartier.
63. Développer **une application mobile « Mon Guyancourt »** qui permettra aux Guyancourtois de disposer de tous les services en ligne et de signaler des problèmes dans l'espace public (propreté, désordres divers, dysfonctionnement des équipements ...).
64. Obtenir la **labellisation/certification** des services de la ville : certification Afnor « Qualiville », « Villes & Villages Fleuris » avec l'obtention de la 2^{ème} fleur à mi-mandat et « Ville internet ».

L'INTERCOMMUNALITÉ ET GUYANCOURT, AGIR ENSEMBLE POUR UNE VILLE OUVERTE

65. **Inform**er tous les Guyancourtois **des projets et décisions de l'agglomération**. Le maire et les conseillers communautaires informeront les conseillers municipaux et les Guyancourtois de leur vote au Conseil communautaire.
66. Mettre en place des **concertations citoyennes** au travers de la plateforme numérique de participation citoyenne pour tous les projets d'intérêt communautaire réalisés sur Guyancourt afin de recueillir les avis des Guyancourtois. Le projet ZAC SQY-Est / « Friche Thalès » rentrera dans ce dispositif.

L'INTERCOMMUNALITÉ ET GUYANCOURT, PRIVILÉGIER DES SYNERGIES

67. Récupérer, par délégation de la Communauté d'Agglomération, certaines de ses compétences pour être plus réactif et offrir un meilleur service aux Guyancourtois (entretien de certains espaces verts sur les voies intercommunales, propreté ...).
68. Privilégier la **mutualisation** lorsqu'elle est génératrice de synergies, d'efficacité et d'économie.
69. Établir, en pleine **concertation** avec l'agglomération, aux compétences reconnues d'aménageur, le futur quartier de la ZAC SQY-Est / « Friche Thalès », dit « des Savoirs ». Nous privilégierons la **co-construction** avec les habitants, les professionnels de SQY, de Guyancourt, de l'EPA Paris-Saclay et les élus de toutes les collectivités (villes, agglomération, Conseil Départemental et Conseil Régional). Plus de détails sur ce projet dans l'engagement n°23.



POUR L'AVENIR DES JEUNES, LE BIEN-ÊTRE DES SÉNIORS : UNE VILLE INCLUSIVE

La dernière décennie a vu l'avènement des technologies numériques qui font tomber les barrières géographiques, générationnelles et facilitent le dialogue direct. Ces nouvelles technologies constituent une formidable opportunité, mais si nous n'y prenons pas garde, elles risquent de déshumaniser les relations.

Nous devons rassembler les générations, créer des espaces d'échanges, pour permettre l'enrichissement mutuel.

GUYANCOURT, UNE VILLE OÙ LES PARENTS SERONT ÉCOUTÉS

70. Aider les parents et les familles **monoparentales** en recherche d'emploi à **bénéficier de berceaux dédiés** en labellisant des places de crèche « A Vocation Insertion Professionnelle » (AVIP).

71. Accroître l'**offre d'accueil des tout-petits**, déjà riche à Guyancourt, en continuant de diversifier l'offre (Assistants maternelles, crèches familiales, parentales ...) avec tous les partenaires, ainsi que les entreprises de notre territoire.

GUYANCOURT, UNE VILLE OÙ TOUS LES JEUNES PEUVENT PRÉPARER LEUR AVENIR

72. Accroître la **réussite scolaire** en profitant de l'opportunité créée par le déploiement du Plan Numérique à l'école. Il ne s'agit pas seulement de déployer des technologies nouvelles. Nous serons aux côtés des enseignants des écoles maternelles et primaires pour les accompagner. Dans le cadre des activités périscolaires, le personnel municipal sera formé pour aider tous les utilisateurs de ces outils, selon leurs besoins et leurs demandes.

73. Développer l'**instruction citoyenne** des enfants et des adolescents afin qu'ils deviennent de véritables ambassadeurs du respect de l'environnement et de l'écologie. Nous élargirons les activités du Conseil municipal des Jeunes sur ces thèmes (voir engagement n°51).

74. Promouvoir des actions d'information pour une **alimentation adaptée** et une bonne hygiène de vie (voir engagement n°5), dans le cadre des temps périscolaires, des activités associatives et des maisons de quartier.

75. **Accompagner les enseignants** avec l'aide d'animateurs qualifiés en **développement durable**, afin de les seconder dans leurs **projets d'éducation à la transition écologique**.

Accompagner les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie

76. **Renforcer le rôle des animateurs** et des éducateurs spécialisés pour accompagner les jeunes vers l'autonomie. La relation avec les parents, les associations et les établissements scolaires sera privilégiée.

77. Installer un **Conseil des Droits et Devoirs des Familles** (CDDF). Dans le cadre de notre politique municipale de prévention, nous mettrons en place ce **dispositif d'aide à la parentalité** fondé sur l'action sociale et éducative, piloté par le maire. Le CDDF permettra de dialoguer avec les familles, d'adresser des recommandations et de prendre, si nécessaire, des mesures d'accompagnement.

GUYANCOURT, PARCE QUE NOS AÎNÉS SONT ACTIFS

78. Mettre en place un réseau d'aide solidaire de type « **Voisins Solidaires** » avec pour objectifs de renforcer l'entraide de proximité et de favoriser la convivialité entre voisins (aides diverses, déplacements, réduction de la fracture numérique ...)

79. Ouvrir davantage **d'espaces d'échanges intergénérationnels** au sein des maisons de quartier en partenariat avec les associations.

80. Créer un **service de portage de repas** auprès des seniors qui le souhaitent. Ce service, encadré par une grille tarifaire réglementaire, sera fourni lorsque la cuisine centrale sera pleinement opérationnelle (voir engagement n°5).

GUYANCOURT, UNE VILLE DYNAMIQUE, OUVERTE AU MONDE ET INCLUSIVE

81. Profiter de l'opportunité des **Jeux Olympiques Paris 2024** et de la labellisation « Terre de Jeux » de Guyancourt pour développer des événements pour toutes les générations de Guyancourtois (engagement complémentaire aux engagements n°45 et 46).

82. **Redynamiser les relations avec nos villes jumelles** en multipliant des projets d'échanges culturels et sportifs.

83. **Aider les personnes en situation de handicap**, en développant un service spécifique, au sein du CCAS pour aider à la constitution des dossiers MDPH, à l'intégration scolaire, à la recherche d'aide financière, à l'accès au logement, au travail, aux loisirs, à l'information.

84. **Rendre la commission d'accessibilité plus active en donnant** la parole aux personnes en situation de handicap sur les difficultés rencontrées dans la ville : accès aux commerces, aux équipements publics, aux soignants... Les Conseils de Quartier seront inclus dans ces réflexions.



**POUR DONNER
UN NOUVEAU SOUFFLE
À GUYANCOURT**



L'ÉQUIPE

1	Rodolphe Barry	Villaroy	Conseiller développement réseau
2	Annick Cavelan <i>(élue)</i>	Les Garennes	Cadre fonction publique territoriale
3	Didier Morel	Villaroy	Éducateur sportif (entrepreneur)
4	Zora Daira <i>(élue)</i>	Pont-du-Routoir	Conseillère en évolution professionnelle
5	Philippe Chancelier <i>(élu)</i>	Bouviere	Consultant en organisation
6	Rita Assaf	Europe	Responsable paie
7	Sylvère Méoni	Europe	Fonctionnaire d'État
8	Françoise Malabar	Villaroy	Chargée de gestion
9	Dieudonné Kassa	Village	Technico-commercial
10	Schaïma Lakehal	Pont-du-Routoir	Assistante de direction
11	Didier Fleury	Les Garennes	Retraité
12	Nyama Sangaré	Pont-du-Routoir	Responsable inventaire et programme
13	Laurent Alaguéro	Europe	Entrepreneur
14	Jeanne Niang	Les Garennes	Chargée de recrutement
15	Gérard de Castro	Les Saules	Retraité
16	Nicole Boubert <i>(élue jusqu'en 2017)</i>	Pont-du-Routoir	Responsable administratif et financier
17	Francis Claveau	Pont-du-Routoir - Ambiance Cottage	Consultant transport voyageur
18	Christine Martinez	Bouviere	Responsable médico-social
19	Mehdi Bensalem	Bois de la Grille	Agent d'exploitation chef d'équipe
20	Luna Iacchini	Villaroy	Étudiante
21	Fabrice Delecroix	Mare Jarry	Ingénieur développement logiciel
22	Wassila Mardomi	Les Saules	Agent administratif
23	Romain Tiro	Les Saules	Responsable de communication
24	Maud Etienne	Les Garandes	Retraîtée
25	Gregory Juraver	Europe	Adjoint administratif
26	Tiffany Piochon	Villaroy	Responsable administrative d'entreprise
27	Laurent Humbert	La Minière	Responsable technico-commercial
28	Sophie Maman	Europe	Chargée de formation
29	Abdelhakim Manssouri	Les Saules	Responsable produit
30	Liliane Vissac	Les Garennes	Retraîtée
31	Sylvain Bigot	Pont-du-Routoir Oxygène	Fonctionnaire territorial
32	Catherine Fagon	Bois de la Grille	Retraîtée
33	Thierry Courtot	Village	Acheteur
34	Mélanie Sirbu	Europe	Entrepreneure
35	Cédric Méjasson	Les Saules	Consultant informatique



AUX CÔTÉS DE RODOLPHE BARRY
NOUS NOUS ENGAGEONS
DANS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE
POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN
DES GUYANCOURTOISES ET DES GUYANCOURTOIS.



contact@rodolphebarry2020.fr



07.65.64.20.20



[rodolphebarry2020](https://www.facebook.com/rodolphebarry2020)



[RBarry2020](https://twitter.com/RBarry2020)